

**DIMENSIONS  
ENONCIATIVE,  
DISCURSIVE ET  
DIALOGIQUE DE LA  
MODALISATION**

VION, Robert<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Université de Provence. UMR 6057 Parole et Langage

## I. MODUS, MODALITE, MODALISATION

### I.1. Les tentatives de définition

Depuis plusieurs années, les linguistes de l'énonciation et du discours reviennent, à l'exemple de Charaudeau et Maingueneau (2002), sur la notion de modalisation dont ils perçoivent l'importance. Apparemment centrale pour une théorie de l'énonciation, cette notion a été contrariée dans son développement par les postures d'une linguistique plus habituée à analyser des énoncés que des activités langagières. Appréhendée, dès les origines de l'énonciation, comme une prise en compte de la distance du sujet par rapport à ses énoncés (J. Dubois et al., 1973 : 319-320), elle avait fini par renvoyer, de manière imprécise, à l'usage des modalités dans le discours, comme en témoignent les ouvrages de B. Pottier 1992 ou de N. Le Querler 1996. Cette mise en sommeil de la modalisation provenait également des difficultés rencontrées dans l'analyse des modalités :

le terme [modalité] est saturé d'interprétations qui ressortissent, explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation. (A. MEUNIER, 1974 :8).

La tradition logique, qui dominait largement, analysait la modalité comme une propriété de propositions détachées de leur contexte, évitant ainsi toute référence au locuteur. Or, cette référence au locuteur, fondamentale pour une théorie de l'énonciation, oblige aujourd'hui les linguistes à conceptualiser l'univers des modalités en dehors des problématiques logicistes (Vion 2003a) et à entreprendre un travail de théorisation linguistique rapporté à l'analyse de langues très diverses (S. Dik 1997, N. Tournadre 2004, A. Vittrant 2004).

Si le concept de modalisation a d'abord été appréhendé comme l'expression d'une distance du locuteur vis-à-vis de son discours, sa définition s'est rapidement stabilisée pour référer, en termes très généraux, à l'attitude du sujet :

La modalisation est le processus par lequel le sujet de l'énonciation manifeste son attitude à l'égard de son énoncé. (ARRIVÉ, GADET ET GALMICHE : 1986)

On retrouve cette même définition en 2002 :

[La modalisation] désigne l'*attitude* du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002)

Cet article, signé Maingueneau, souligne cependant l'existence d'une conception large et d'une conception restreinte de la modalisation entre lesquelles oscilleraient les linguistes. Dans une conception large, la modalisation épouserait le programme général de l'approche énonciative en relevant les marques du sujet dans ses productions. Dans une conception étroite, la modalisation ne constituerait qu'une des dimensions de l'énonciation. Il cite alors Charaudeau pour qui la modalisation « permet d'explicitier ce que sont les *positions du sujet parlant* par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos. » (Charaudeau, 1992 : 572). Mais cette relative limitation du phénomène associe à la modalisation un ensemble hétérogène de phénomènes qui prennent en compte aussi bien la relation à l'énoncé que les divers niveaux du positionnement des acteurs au sein de la relation qui les unit.

Par ailleurs, une définition de la modalité comme :

catégorie de l'énonciation qui désigne l'attitude de l'énonciateur envers les événements qu'il relate (J. GARDES-TAMINE ET M-C. HUBERT, 1993 : 124),

pose la question de savoir s'il ne convient pas d'établir une distinction entre modalité et modalisation. Compte tenu de sa généralité et de son imprécision, la notion d'attitude, qui dans un premier temps semble situer le phénomène, ne permet donc pas une conceptualisation de la modalisation et de la modalité. D'autres notions métaphoriques, comme celles d'*idée regardante* chez Guillaume ou de *regard* chez Nølke, ne semblent pas mieux placées pour théoriser ces phénomènes.

Afin d'appréhender linguistiquement ces notions, nous proposons de repartir des propositions de Charles Bally qui, compte tenu des développements actuels des théories énonciatives, peut être considéré comme le véritable fondateur de l'énonciation.

## 1.2. Retour sur la distinction *modus vs dictum*

La phrase est la forme la plus simple possible de la communication d'une pensée. Penser, c'est réagir à une représentation en la

constatant, en l'appréciant ou en la désirant (...). La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex. la pluie, une guérison) nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum. (Bally 1965 : 35-36)

La modalité se définit donc, chez Bally, comme une attitude réactive du sujet parlant vis à vis d'un contenu. Il reprend alors une ancienne distinction en s'efforçant d'en définir linguistiquement les termes. Sa référence aux logiciens, lorsqu'il évoque le dictum, est purement anecdotique et n'implique, à notre avis, aucune adhésion réelle à ce que sera, notamment avec Searle, la notion de forme logique de l'énoncé pour référer au contenu propositionnel. Défini d'une manière logique, le dictum ne comporterait alors aucune trace du locuteur de sorte que toute la subjectivité se reporterait sur le modus. Ainsi posée, la distinction dictum vs modus renverrait directement à objectivité vs subjectivité :

On voit tout de suite que la notion de modalité (...) présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif. Notamment elle exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité (DUCROT, 1993 : 113).

On trouve une décomposition à bien des égards analogue chez la plupart des "philosophes du langage" modernes (je pense notamment à la théorie des actes de langage telle qu'elle a été mise en forme par Searle). Ils disent que le sens d'un énoncé est toujours l'application d'une certaine force illocutoire (ordre, assertion, interrogation, etc.) à une certaine proposition, ou "contenu". L'étude des forces illocutoires relève de la pragmatique, alors que celle des propositions relève d'une sémantique de type logique. Le point commun entre cette théorie moderne et la représentation traditionnelle de la pensée est toujours la dissociation entre un élément subjectif (la "réaction" de Bally, la "force illocutoire" pragmatique) et un élément objectif, appelé par Bally "représentation" et "proposition" par Searle (DUCROT, 1989: 167).

Nous partageons sans réserve l'idée de Ducrot, selon laquelle le dictum ne saurait être autre chose qu'une

construction subjective relevant de la prise de position et non de la pure description :

J'indiquerai schématiquement pourquoi j'aimerais, sans en être vraiment capable pour l'instant, me passer de la notion générale de modalité : c'est que je crois les mots de la langue incapables, de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. Il s'agit seulement de montrer des prises de position possibles vis à vis d'elles. Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de positions (DUCROT, 1993 : 128).

Toutefois, il nous apparaît clairement, au-delà de quelques formules générales, que Bally n'a jamais eu l'intention d'associer le dictum à une représentation objective :

[la modalité] c'est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit (BALLY 1942 : 3)

Le dictum ne correspond donc pas à une forme logique qui, conduisant à une représentation directe du réel, éviterait de prendre en compte le sujet qui le produit. Le dictum est relatif à son producteur dans la mesure où il correspond à une construction de son esprit. Dans ces conditions, la distinction entre modus et dictum ne saurait être exprimée par une dichotomie abrupte et peu intéressante entre subjectivité et objectivité.

Cette distinction pourrait alors reposer sur l'existence d'activités différenciées intervenant lors de la construction d'un énoncé : le sujet parlant réagirait à une représentation construite par lui dans son propre discours. La tradition associe ce dictum à une forme impersonnelle qui semblait directement exprimer le monde et pouvait donc prétendre le représenter objectivement. Or, le fait de produire un énoncé, même sans marquage déictique correspondant à la position du locuteur, constitue un événement dont l'existence et l'interprétation sont relatives à ce locuteur, aux conditions contextuelles dans lesquelles il se trouve et au cotexte discursif auquel il participe. Les choix lexicaux effectués, l'orientation donnée au discours et l'existence d'un investissement multimodal, au-delà des formes étroitement linguistiques,

confèrent à ce dictum une dimension nécessairement subjective. D'autant qu'étant construit afin d'exprimer une réaction du locuteur, ce dictum est structuré et orienté en fonction de cette réaction modale. Cette conception du dictum est alors totalement étrangère à celle d'une forme logique relevant d'une problématique des valeurs de vérité. Nous pouvons voir au passage que le terme "représentation" recouvre deux problématiques incompatibles : d'une part, copie directe d'un aspect du réel, d'autre part construction d'une vision particulière d'un réel qui ne serait connaissable qu'à partir d'une diversité de représentations subjectives. Nous retrouvons l'idée avancée par Ducrot que la langue se trouve dans l'incapacité de décrire une réalité mais, en revanche, qu'elle permet une prolifération de prises de position sur cette réalité.

Communiquer reviendrait donc à se positionner par rapport à une représentation construite dans le discours. Il convient dès lors de se prononcer sur le statut linguistique et cognitif de cette représentation qui fonctionne à la fois comme point de départ pour une réaction du sujet et comme élément subordonné à cette réaction (y compris sur le plan syntaxique). Le dictum se présente donc comme une réalité paradoxale : construction subjective du locuteur, il est mis à distance et présenté comme une représentation qui lui serait étrangère. Modus et dictum constituent donc deux réalités complémentaires construites dans un même mouvement et qui, de ce fait, participent de manière congruente au sémantisme de l'énoncé.

### **1.3. La modalité : univers d'inscription du dictum**

Définir la modalité comme une attitude du sujet parlant ne correspond pas à cette nouvelle façon de voir puisque le dictum manifeste déjà une certaine attitude du locuteur par ses prises de position.

Nous parlerons donc d'orientation subjective du dictum, d'univers d'inscription du dictum pour les modalités et de commentaire réflexifs pour la modalisation.

La modalité concernerait les univers de croyance dans lesquels le locuteur inscrit son dictum. Ces univers sont plus diversifiés que les quelques modalités logiques habituellement avancées et présentées sous la forme de carrés logiques. Elles sont

nettement plus intégrées au fonctionnement grammatical des langues que ne l'avaient envisagé des logiciens peu sensibles à la diversité des systèmes linguistiques. Traditionnellement, elles ont été appréhendées en deux catégories : les *modalités de re*, qui, à l'exemple des verbes modaux ou des modes verbaux, intègrent le dictum, et les *modalités de dicto* qui permettent au modus de constituer une proposition distincte du dictum. Là encore, les valeurs modales recensées par les logiciens sont nettement insuffisantes eu égard aux fonctionnements langagiers. Ainsi, dans toutes les langues, les sujets ont besoin d'exprimer que s'ils assertent un fait, c'est pour l'avoir vu, pour en avoir entendu parler, pour l'avoir déduit d'un raisonnement, etc. Ces valeurs modales peuvent être rendues par des expressions modales ou modalités de dicto : *j'ai vu que Pierre était venu, j'ai entendu dire que Pierre était venu, j'en ai déduit que Pierre était venu*. Dans certaines langues, comme les dialectes tibétains, nous assistons à une grammaticalisation des univers modaux obligeant le locuteur à utiliser des suffixes verbaux pour indiquer chacune de ces valeurs modales.

Dans l'énoncé tibétain : *Lobzang est venu chez moi* les morphèmes dérivationnels suivants inscrivent cet énoncé dans des univers modaux distincts:

- a) Venir - byung > égophorique perceptif  
(Ils ont été en contact, par ex. Lobzang a mangé chez le locuteur)
- b) Venir - song > Testimonial  
(Le locuteur a vu Lobzang mais rien n'indique que celui-ci l'ait vu et qu'ils aient été en contact : je l'ai vu se rendre chez moi mais je n'y étais pas)
- c) Venir - bzhag > inférentiel  
(Le locuteur n'était pas chez lui mais a trouvé des preuves de son passage)
- d) Venir - pa.red > assertif ou quotatif  
(On m'a dit que Lobzang était passé chez moi)  
(TOURNADRE 2004 : 52-54)

Tout un travail de typologie est ainsi effectué par les linguistes avec la mise à jour de modalités comme l'évidentialité ou la médiativité inscrites dans la morphologie verbale. Ces

dimensions de la modalité ne relèvent pas d'une "logique universelle" mais de "visions" culturelles construites par l'expression linguistique du "réel". Dans les langues où ces modalités ne sont pas grammaticalisées, le locuteur aura recours à des expressions modales pour en préciser l'univers d'inscription.

Enfin, la modalité étant complémentaire du dictum, il ne saurait y avoir de dictum sans réaction modale. L'absence de marque linguistique modale, dans un énoncé comme *Pierre viendra*, ne saurait masquer le fait que les comportements prosodiques et non verbaux sont porteurs de valeurs modales. Bally avait souligné le caractère obligatoire de la modalité et le fait qu'elle puisse être rendue par des moyens "non linguistiques". La valeur modale d'un énoncé est également tributaire du cotexte et contexte où il apparaît :

*Pierre viendra jeudi. Enfin c'est ce qu'il a dit*

*Pierre a promis qu'il écrirait.* Les sujets qui s'échangent cet énoncé savent que Pierre ne tient que rarement ce genre de promesse.

Comme la modalité est forcément marquée par les comportements para verbaux et non verbaux, par le cotexte voire le contexte, les marques linguistiques de la modalité ne constituent qu'un élément d'une inscription modale qui peut s'avérer très complexe. La notion d'inscription de la représentation dans un univers semble plus large que celle de réaction chez Bally et en tout cas plus opérationnelle que celle d'attitude dont on va voir qu'elle pourrait tout aussi bien couvrir les phénomènes de modalisation. L'une des tâches prioritaires va consister à établir une théorie de la modalité qui associe les linguistes de l'énonciation et les généralistes travaillant sur les langues. Il s'agira d'examiner si les diverses classes de modalités recensées par S. Dik 1997, N. Tournadre 2004 ou A. Vittrant 2004 et à paraître, peuvent être appréhendées au sein d'une même catégorie conceptuelle et si cette dernière peut être exprimée en termes d'univers d'inscription de la représentation.

## 2. LA DIMENSION ÉNONCIATIVE DE LA MODALISATION

### 2.1. Expressions modales et modalisateurs

Contrairement à la modalité qui accompagne obligatoirement le dictum, la modalisation est un phénomène occasionnel dont la participation au sémantisme est d'une toute autre nature. Ainsi lorsque l'on compare une expression modale, comme *il est certain que* au modalisateur de nature adverbiale qui semble lui correspondre, comme *certainement*, on se rend compte que modalités et modalisations ne produisent pas les mêmes effets sur le discours :

(1) *Il est certain que Pierre viendra jeudi*

(2) *Pierre viendra certainement jeudi.*

En (1) le dictum *Pierre viendra jeudi* est accompagné de la modalité de certitude. Dictum et modus étant complémentaires, ils participent de manière congruente au sens de l'énoncé de sorte que la valeur modale se retrouve dans l'énoncé global. En (2), le dictum *Pierre viendra* est obligatoirement accompagné d'une valeur modale qui, n'étant pas explicitée linguistiquement, se manifestera par le cotexte ou le contexte. En l'occurrence on peut envisager l'existence d'un contour prosodique assertif véhiculant une modalité de certitude. C'est donc un énoncé complet (modus + dictum) qui va être soumis au phénomène occasionnel de la modalisation. L'effet du modalisateur *certainement*, en dépit de son sens littéral, va provoquer un brouillage sémantique conduisant l'énoncé à comporter, tout au plus, une modalité de (forte ?) probabilité.

On retrouve le même phénomène avec le modalisateur *sans doute* et l'expression modale *je ne doute pas que* dans les énoncés suivants :

(3) *Je ne doute pas que Pierre viendra jeudi*

(4) *Pierre viendra sans doute jeudi*

Cette non-équivalence entre expressions modales et modalisateurs, qui semblent se correspondre, a été signalée

dans diverses langues notamment par Halliday (1994 : 89) à propos de modalisateurs comme *always* et *certainly* dont le sens littéral ne se retrouve jamais dans l'énoncé modalisé :

...*that's certainly John* is less certain than *that's John* ; *it always rains in summer* is less invariables than *it rains in summer* (Halliday, 1994: 89).

Dans l'état actuel de la recherche, il semble que les modalisateurs concerne prioritairement une catégorie d'expressions adverbiales. Ainsi, D. Creissels explicite une différence déjà signalée entre adverbes d'énoncé et adverbes d'énonciation :

*Il partira rapidement comme il le fait toujours*

*Il partira certainement comme il le fait toujours*

— *rapidement* est, comme le suggère la définition usuelle des "adverbes", incident au verbe en tant que prédicat ; de ce fait, il peut continuer d'accompagner celui-ci dans les diverses transformations que peut subir la structure prédicat-arguments ;

— l'incidence de *certainement* se situe par contre à un autre niveau : cet "adverbe" est en relation avec une unité phrastique, non pas en tant que structure prédicat-arguments, mais en tant qu'unité d'énonciation. (CREISSELS 1995 : 149-150)

## 2.2. Définition de la modalisation

A l'exemple du traitement de la modalité autonymique, chez J. Authier-Revuz, nous proposons (Vion 2001b) de définir la modalisation comme une double énonciation provoquée par un dédoublement de la position énonciative du locuteur. Ainsi, dans *Pierre viendra certainement jeudi*, le locuteur se construit deux positions énonciatives distinctes avec un énonciateur E1 qui produit l'énoncé *Pierre viendra jeudi* et un énonciateur E2 qui, avec *certainement*, produit un commentaire réflexif portant sur cet énoncé. On pourrait représenter ce dispositif de la manière suivante :

— Enonciateur 2 : commentaire réflexif : *certainement*

Locuteur ———

— Enonciateur I : énoncé : *Pierre viendra jeudi*

Le commentaire réflexif porte donc sur l'énonciation de EI. Nous rejoignons l'analyse des gloses méta-énonciatives, proposée par J. Authier-Revuz, qui se présentent également comme des commentaires réflexifs portant sur une autre énonciation.

[Ces] formes strictement réflexives [correspondent] au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire d'un élément par un commentaire "simultané" - dans les limites de la linéarité - de ce dire. (AUTHIER-REVUZ 1990 : 174).

Elle appréhende ces commentaires méta-énonciatifs comme :

[des formes] à travers lesquelles un énonciateur se présente en position de "surplomb" par rapport à son dire. (AUTHIER-REVUZ 1998 : 66-67).

Alors qu'une expression modale et le dictum correspondant constituent deux énonciations successives dans le cadre d'un même énoncé, le modalisateur se présente comme un commentaire réflexif portant sur un énoncé en construction, provoquant ainsi un dédoublement énonciatif c'est-à-dire l'existence de deux énonciations simultanées de nature différente.

### 2.3. L'opacification du sémantisme

Contrairement à la modalité qui participe directement au sens de l'énoncé, la modalisation se présente comme un phénomène occasionnel dont les effets sur la signification sont nettement plus complexes. Ainsi, dans *il a sûrement raison* ou encore dans *il s'agit sans doute d'une erreur*, la présence des modalisateurs, *sûrement* et *sans doute* contribue à établir une distanciation vis-à-vis des énoncés, *il a raison, il s'agit d'une erreur*. Cette distanciation est provoquée par le dédoublement énonciatif du locuteur et par le caractère réflexif du commentaire. L'image d'un sujet dédoublé qui prend de la distance par rapport à son dire provoque une opacification du sens de l'énoncé qui peut aller, dans le cas présent, jusqu'à une relative incertitude et à l'existence du doute. La modalisation entraîne une focalisation sur un dit qui, du fait même qu'il fait l'objet d'un commentaire réflexif, ne va plus

aussi directement de soi que dans les usages plus ordinaires du langage. Cette non-coïncidence du locuteur à son dit invite donc à ne pas interpréter directement l'énoncé mais à se distancer du sens le plus immédiat qu'on pourrait lui conférer. Cette opacification, le plus souvent non consciente, procure au locuteur une certaine autoprotection dans la mesure où elle lui permet un investissement modulé qui lui confère l'image d'un sujet maître de ses propos et mesuré dans ses formulations. Cette opacification du sémantisme peut n'être que provisoire et se voir explicitée dans le cotexte, à l'exemple de cette lettre envoyée par un vice-président d'université :

(I)

Mon (ma) cher(e) collègue,

Comme vous avez pu le constater par la circulaire que vous a adressé cette semaine **seulement** le Secrétaire Général il sera impossible de présenter le dossier d'habilitation de DEUG dans les délais fixés par le Ministère pour cette année.

En conséquences, nous devons nous résoudre à ne mettre en oeuvre la réforme qu'à la rentrée 95.

Toutefois, afin que de semblables mésaventures ne puissent se reproduire l'année prochaine, je vous invite très fortement à poursuivre les travaux de réflexion et d'élaboration des nouvelles maquettes selon le calendrier que nous avons fixé.

Le commentaire produit par le modalisateur *seulement* opacifie le sémantisme de l'énoncé dont on ne sait, finalement, s'il s'agit d'un constat ou d'un reproche. Cette opacité du sens sera levée quelques énoncés plus loin par le fragment *de semblables mésaventures* venant partiellement expliciter la nature de ce commentaire réflexif.

### 3. DIMENSION DISCURSIVE DE LA MODALISATION

#### 3.1. Le brouillage du positionnement

Le dédoublement énonciatif avec commentaire réflexif correspond à une attitude énonciative qui a nécessairement une incidence sur le positionnement global du sujet. Nous avons postulé (Vion 1995) que le sujet qui communique gère

simultanément un ensemble de places qui s'influencent réciproquement :

- Les places institutionnelles caractérisent la relation sociale actualisée par la situation de communication,
- Les places modulaires correspondent au développement local et subordonné de types d'interaction intervenant à l'intérieur de cette situation,
- Les places subjectives correspondent aux images de soi et des partenaires mises en circulation à travers les fonctionnements langagiers,
- Les places discursives correspondent aux tâches cognitivo-discursives conduites (argumentation, narration, description, explication, etc.),
- Les places énonciatives correspondent aux modes d'implication énonciative du locuteur vis-à-vis de ses énoncés.

Toute modification portant sur l'un de ces systèmes a immédiatement des répercussions sur l'ensemble des autres et donc sur le positionnement général (Rouveyrol et al., 2005). En opacifiant le sémantisme, la modalisation va contribuer à brouiller les places énonciatives du locuteur et donc la relation qu'il entretient avec ses interlocuteurs. C'est ce que nous avons constaté avec un entretien, dans des locaux de justice, mettant en présence une enquêtrice de personnalité (E), et une jeune fille, Muriel (M), arrêtée en flagrant délit de vol. Cet entretien doit permettre à l'enquêtrice d'établir un rapport au Substitut du Procureur de la République qui décidera de la suite juridique à donner. La position de l'enquêtrice est relativement complexe:

(1) Elle appartient à une association d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice et, à ce titre, elle est amenée à développer une relation d'aide de type psychologique. Par ailleurs, cette dimension d'aide déborde largement cette position d'écoute puisqu'elle se doit d'aider la jeune femme dans le déroulement

de la procédure judiciaire mais également dans sa réinsertion (obtention d'un logement, inscription à la sécurité sociale). Ce dernier aspect de son statut s'apparente plus volontiers à celui d'assistante sociale.

(2) Elle doit établir un rapport, concernant la jeune femme, au Substitut du Procureur de la République et, à ce titre, se présente comme un rouage au sein de l'institution judiciaire.

(3) Elle remplit enfin une fonction d'enquêtrice qui doit recueillir des informations concernant la jeune fille (identité, adresse, profession, etc.) Cette position lui confère une certaine neutralité et entraîne une relative désimplication subjective des acteurs due, également, au ralentissement d'un échange nécessitant que les informations recueillies soient consignées.

Le fragment ci-dessous arrive après une dizaine de minutes d'entretien au cours desquelles Muriel a fort imprudemment donné des informations quant à la fausse déclaration faite aux policiers qui l'ont arrêtée, laissant ainsi entrevoir qu'elle appréhendait la relation comme relevant de la confidentialité des propos, privilégiant ainsi l'un des fragments de l'identité de l'enquêtrice :

(2)

- E c'est quoi le business  
M ben euh::: je vends des stupéfiants +++  
E tiens bon ++ ça c'est beaucoup plus embêtant +  
M alors ne le marquez pas  
E non mais je:: enfin je vous me le dites comme ça **effectivement** euh  
M mais non mais vous le marquez après vous vous (bruit de langue) bon allez c'est c'est bon je dis plus rien hein ++ parce que ça vous vous allez le montrer à la à la procureur vous allez montrer -ça bon c'est bon ++ (se lève et prend ses affaires, s'habille comme pour s'en aller)  
E non mais écoutez on / de toutes façons euh ça c'est pas le rapport que je -rends je vais en r(e)copier un + -hein + donc ça ça peut rester entre nous  
M oui parce que si si je je dis ça  
E oui **effectivement**

- M c'est que moi je pensais que ça restait entre nous  
 E ça va rester entre nous ça  
 M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer  
 E non  
 M encore plus (se rassoit)  
 E **effectivement**  
 M si on peut pas avoir confiance  
 E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh:::  
**effectivement** j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh::  
 pour vous créer plus de problèmes mais enfin + entre nous **quand même** il s'agit d'un p / un peu d'examiner votre situation ici + hein  
 M ben oui non mais si v / si vous mon / si vous montrez ça à la procureur  
 E oui  
 M moi je / en ++ en une semaine je suis venue trois fois pour stupéfiant pourquoi parce que ben parce que j'avais des grosses quantités + heureusement j'avais pas beaucoup d'argent (s'enlève veste puis pull over)  
 E bon  
 M mais euh::  
 E okay ++ c(e) qui se fait c'est que **quand même**:: là euh:: vous êtes **quand même**:: bon en me disant ça ++ c'est un peu **quand même** de la provocation + vous vous rendez bien compte que vous êtes en justice **quand même** +

Nous sommes ainsi en présence d'un conflit de structuration puisque les deux actrices ne s'accordent pas sur la définition de l'interaction à laquelle elles participent. Muriel

va même jusqu'à envisager la rupture. L'enquêtrice est donc amenée à jouer sur la complexité de son positionnement et, dans un premier temps, à brouiller la nature de la relation construite. Elle va ainsi garantir une certaine confidentialité des propos (*donc ça ça peut rester entre nous, puis ça va rester entre nous*) et proposer une invraisemblable symétrie conversationnelle avec *on est là toutes les deux on est en train d'en parler*. Dans ce jeu de brouillage, les modalisateurs *effectivement* et *quand même* jouent un rôle décisif. Si le premier *effectivement* semble procéder du simple brouillage, comme pour gagner du temps, les suivants accompagnent cette redéfinition de la situation en termes de confidentialité et de proximité. Autant les *effectivement* semblent aller dans le sens de Muriel puisqu'ils simulent, à la manière des régulateurs, une prise en compte de ses propos, autant les *quand même* permettent à l'enquêtrice de faire une partie du chemin inverse consistant à rappeler sa fonction judiciaire. Dans sa dernière intervention, (E) va jusqu'à produire quatre occurrences de ce modalisateur qui vont corriger ce qu'elle avait concédé et rappeler, avec une certaine distanciation due au brouillage, la présence de l'instance judiciaire. Ce rappel se fait dans les registres de la minimisation et de la prise de distance comme en témoignent par ailleurs les formes *bon en me disant ça, un peu* et *vous vous rendez bien compte*. Le dernier *quand même* fonctionne comme un rappel bienveillant marqué d'une certaine indulgence. Les modalisateurs participent donc du brouillage positionnel dans des situations où la négociation des places s'avère délicate.

### 3.2. Les connexions discursives

Nous venons d'entrevoir que le modalisateur *effectivement* pouvait permettre de connecter la parole du locuteur à des propos antérieurement produits par un partenaire mais aussi par lui-même. Ainsi dans :

(3)

M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer

- E non  
 M encore plus (se rassoit)  
 E effectivement  
 M si on peut pas avoir confiance  
 E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh:::

**effectivement** j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je::  
 je suis pas là non plus pour euh::

pour vous créer plus de problèmes

le dernier *effectivement* fonctionne non seulement comme un commentaire réflexif portant sur *je suis pas là non plus pour euh:: pour vous créer plus de problèmes*, mais également comme connecteur reliant cet énoncé à un énoncé précédent de Muriel : *je n'ai pas envie de m'enfoncer*. Nous avons constaté que cette fonction de connexion des modalisateurs a été soulignée par des pragmaticiens ou des analystes du discours recensant, parmi les connecteurs, nombre d'expressions adverbiales comme *décidément, effectivement* (Ducrot 1980, Roulet et al., 1985, Rossari 1997). Si de nombreux connecteurs ne fonctionnent pas comme des commentaires réflexifs (*donc, d'abord, ensuite, deuxièmement, pour finir, après, par conséquent, par contre, etc.*) il conviendra de se demander si les modalisateurs ne mettent pas, en permanence, le discours modalisé en relation avec un extérieur discursif qui, dans le cas présent pourra concerner des paroles antérieurement produites au sein d'un même discours.

### 3.3. Modalisation et polyphonie dans le discours

La notion de dialogisme, issue de Bakhtine (1977), repose sur l'idée que la conscience ne serait qu'une intériorisation de discours. Il en résulte que toute parole d'un locuteur serait habitée d'une multiplicité de locuteurs fantômes, exprimant ce courant de communication ininterrompu, dont elle ne constituerait qu'un simple épisode. Ce dialogue à grande échelle n'est pas nécessairement visible dans la parole d'un

locuteur qui, dans la plupart des cas, ne connaît pas la source des opinions qu'il remet en circulation. Il pourra même avoir le sentiment de produire une opinion personnelle alors qu'une infinité de voix traversent son discours sans qu'aucune marque ne les signale. A cette hétérogénéité constitutive, J. Authier-Revuz (1984) oppose l'hétérogénéité montrée par laquelle le locuteur met en scène des voix qu'il présente, d'une manière ou d'une autre, comme n'étant pas la sienne et que Bakhtine exprimait en ces termes :

Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : "j'ai entendu dire", "on considère", "on pense". (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. (BAKHTINE 1978 : 158)

Nous parlerons de polyphonie chaque fois que le locuteur convoque dans son discours d'autres voix que la sienne et que des marques linguistiques font apparaître cette pluralité.

Dans la mesure où le modalisateur remplit une fonction de connexion entre deux fragments discursifs, plus ou moins explicités, il participe à la mise en oeuvre des phénomènes de reprise et de reformulation. Nous avons postulé (Vion 2006b) que toute reprise relevait d'une problématique polyphonique puisqu'elle fonctionnait comme une parole à deux voix simultanées : la voix du locuteur intégrant cette autre parole à la sienne. Cette présence simultanée de deux voix peut être mise en relation avec le discours rapporté direct dont a pu penser, qu'à l'endroit du discours cité, le locuteur s'effaçait pour rapporter textuellement les propos d'un autre. Dans cette conception, aujourd'hui dépassée, le discours rapporté direct était appréhendé comme une succession de deux discours monophoniques : le discours du locuteur, dans le discours citant, le discours d'un énonciateur, dans le discours cité. Or, ce discours cité n'est pas seulement le discours de l'autre

: il est également celui du locuteur qui intègre cet autre discours dans le sien. Cet enchâssement implique donc la présence énonciative du locuteur qui, en dépit d'un effacement apparent, modifie l'orientation de cette parole d'autrui du fait de sa convocation dans un nouveau contexte. Cette présence du locuteur, qui peut aller jusqu'à une position de sur-énonciateur, était déjà soulignée par Bakhtine :

Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être importante. En recourant à des procédés d'enchâssement appropriés, on peut parvenir à des transformations notables d'un énoncé étranger, pourtant rendu de façon exacte (...). La parole d'autrui, introduite dans le contexte d'un discours, établit avec le contexte qui l'enchâsse non pas un contact mécanique, mais un amalgame chimique (au plan du sens et de l'expression). (BAKHTINE 1978 : 159)

Le locuteur est donc toujours énonciativement présent, y compris dans les cas d'effacement énonciatif obtenus par gommage des marques déictiques de sa présence. Comme cela a été largement exprimé, (Vion 2001a, Rabatel 2004a), l'effacement énonciatif ne constitue que l'une des stratégies énonciatives d'un locuteur qui, même avec des discours impersonnels, descriptifs ou "objectivés", produit des énoncés subjectifs.

La modalisation, commentaire réflexif sur un énoncé, introduit une distanciation vis-à-vis de cet énoncé qui laisse entrevoir l'existence d'un autre point de vue que celui prêté à l'énoncé non modalisé. Elle constitue donc l'un des moyens permettant au sujet de conduire une coexistence de points de vue.

### **3.3.1. Connexion entre les voix**

Lorsque le modalisateur relie l'énoncé modalisé à un énoncé antérieurement produit, comme dans les cas d'*effectivement* présentés ci-dessus, il prend appui sur cet énoncé antérieur tout en accompagnant sa reformulation d'un commentaire réflexif. L'exemple (3) illustre le fait que le locuteur, en dialoguant avec ces autres opinions, les convoque dans sa propre parole. La connexion et la coexistence des voix qui en résulte, permettent au locuteur d'associer deux catégorisations distinctes d'une "même" réalité qui symbolisent

le travail progressif de co-construction du sens. Cette coordination constitue la pierre angulaire d'un travail d'assimilation-différenciation qui, au-delà des discours du partenaire, va s'appliquer à une multitude d'autres discours traduisant la dimension dialogique du langage.

### 3.3.2. Place énonciative du locuteur

Nous allons rapidement analyser un fragment textuel, nettement polyphonique, et voir, comment les modalisateurs "sans doute" et "sûrement" contribuent à définir la place du locuteur au sein de cette pluralité de voix.

#### (4)

Aujourd'hui, la communication a rejoint le Panthéon des grandes valeurs malgré les ambiguïtés dont elle est chargée. Valeur pragmatique, l'acte de communiquer est présenté comme un recours, comme la solution à un problème. La politique du gouvernement est bonne mais le public ne la comprend pas, il s'agit **sans doute** d'un problème de communication ; mon voisin reste tout le temps enfermé chez lui et vit seul, on est **sûrement** confronté à un problème de communication. En fait, la communication est une valeur paradoxale parce que sans contenu. On nous dit : il faut communiquer. Communiquer quel message ? Cela importe peu. C'est l'acte de communiquer qui déblocuera la situation. (Article de Philippe Breton, *Libération* du 22/11/1993)

Dès le début de son article, Philippe Breton met en scène, des propos dont on ne sait réellement s'il les reprend à son compte. Interpréter son texte va consister à repérer les marques d'une éventuelle distanciation vis-à-vis des propos rapportés, sans que pour autant le lecteur ne soit contraint d'accepter la signification que provoque cette distanciation. Rappelons que la présence énonciative du locuteur dans son discours n'implique nullement l'usage de déictiques personnels

ni même que des paroles lui soient attribuées. L'existence de son point de vue, même s'il n'est pas exprimé, va se manifester à travers toutes ces marques de distanciation que sont ses lexicalisations, ses particules de discours, ses connecteurs et, nous allons le voir, ses modalisateurs. Nous rejoignons alors la conception que se fait Ducrot des énonciateurs :

S'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. (DUCROT 1984 : 204).

La présence énonciative de Philippe Breton se manifeste donc par l'emphase de l'assertion *la communication a rejoint le Panthéon des grandes valeurs*, et par la réserve introduite par *malgré*. Certes, on ne sait pas encore s'il s'agit d'une présentation prudente ou si cette distance repose sur la coexistence de points de vue différents. Nous sommes alors en présence d'une *sous-énonciation* (Rabatel 2004b) par laquelle la position énonciative du locuteur est construite en retrait par rapport aux opinions exprimées. La seconde phrase va modifier cet équilibre par une distanciation plus nette avec la formulation *est présenté comme*, tout en maintenant le locuteur en sous-énonciation. Par contre, les deux énoncés suivants vont permettre une montée énonciative de sa position à l'aide de modalisateurs qui renversent le rapport de *sur-énonciation* (Rabatel 2004c) à son profit. L'opacification sémantique et le brouillage positionnel, entraînés par l'usage de *sans doute* et *sûrement*, participent de ce rééquilibrage des voix. Ces commentaires réflexifs installent le locuteur-énonciateur dans une attitude de dérision ironique : loin d'écarter le doute ou de marquer la certitude, ces commentaires réflexifs vont induire des valeurs de doute et d'incertitude. Les modalisateurs assurent ainsi la connexion antagoniste de voix qui se dissocient. Cette position de sur-énonciateur se manifeste également par la production successive de deux énoncés modalisés présentant une symétrie structurelle laissant supposer une identité argumentative alors qu'ils relèvent d'univers différents. Le rapprochement de ces univers, dont les degrés de généralité ne sont pas comparables, crée

un effet à la limite du comique que renforce l'identité de réponse apportée avec la répétition mécanique de l'expression *un problème de communication*. Cette position dominante de P. Breton lui permet de discréditer les opinions mises en scène et de s'installer dans un discours polémique avec une distanciation de dérision ironique. Ces deux énoncés successifs constituent donc un pivot à partir duquel la dynamique textuelle bascule vers une confrontation explicite des opinions. Le point de vue de Philippe Breton se dégage alors explicitement de ces autres voix par un énoncé qui verbalise son opinion, et le fragment textuel se termine par un dialogue fictif entre ces discours utopiques sur la communication et ses propres points de vue sur la question. Les deux énoncés modalisés permettent ainsi au locuteur-énonciateur de passer d'une position de sous-énonciation à une position de sur-énonciation. Cette présence d'un point de vue dessiné en creux se manifeste également à travers les connecteurs et les particules de discours qui illustrent les activités de planification du discours et d'orientation argumentative effectuées par le locuteur sur des opinions mises en scène.

#### 4. DIMENSION DIALOGIQUE DE LA MODALISATION

##### 4.1. Les ancrages dialogiques

Les modalisateurs se présentent donc comme des commentaires réflexifs et, au moins pour une partie d'entre eux, des connecteurs reliant le discours modalisé à des segments discursifs antérieurs plus ou moins délimités. Mais, dans tous les cas, ils remplissent une fonction, probablement plus fondamentale, d'ancrage dans une intertextualité faisant de l'énoncé modalisé une sorte d'aboutissement d'un parcours inférentiel s'appuyant sur un ensemble de discours non explicités. Ainsi, ils donnent l'impression que cet énoncé résulte d'un raisonnement prenant en compte des discours relevant de la doxa, des opinions ou des points de vue qu'il ne paraît pas utile d'explicitier. Il s'agirait alors d'un stock d'évidences et de connaissances supposées partagées qui fonctionneraient comme un vivier de ressources discursives

sur lesquels viendraient s'ancrer ces différents commentaires réflexifs. L'opacification du sémantisme, qu'entraîne l'usage de modalisateurs, viendrait non seulement du dédoublement énonciatif du locuteur mais également de cet ancrage dans un courant de communication ininterrompu manifestant la dimension idéologique et culturelle du langage. Ainsi, dans l'exemple (3) donné plus haut, l'*effectivement* de l'enquêtrice ne se contente pas de relier, *je ne suis pas là non plus pour euh:: pour vous créer plus de problèmes* à la parole antérieure de Muriel. Il convoque très probablement une définition non-formulée, mais supposée connue, du statut de l'enquêtrice qui, tout en constituant un rouage au sein d'une procédure judiciaire, appartient à une association d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice. Du fait de cette dimension dialogique, s'appuyant sur des discours réels mais non explicités, le commentaire modalisateur contribue à donner une consistance et une épaisseur au discours modalisé qui semble alors doté d'une conviction renforcée. Dans certains cas, le modalisateur semble "visualiser" un dialogue intérieur, auquel l'analyste ne saurait avoir accès, et dont l'énoncé modalisé constitue un aboutissement. Des modalisateurs comme *évidemment, naturellement, quand même, effectivement, forcément, justement* présupposent donc des discours non explicités mais que l'interlocuteur serait en mesure d'entrevoir et de mobiliser le cas échéant. Dans le discours argumentatif, qui est censé expliciter les parcours inférentiels, ces modalisateurs établissent des relations entre énoncés d'un même discours. Mais, même lorsqu'ils relient des fragments discursifs verbalisés, ils continuent à ancrer l'énoncé modalisé sur ces dialogues à vaste échelle qui demeurent largement non explicités.

Voici deux exemples d'ancrage dialogique :

(5)

*Mardi soir, ils avaient dîné hors de Paris. L'employée de maison, Madame Rafaela Martinez, 32 ans, au service de M. et Mme Reynolds depuis deux mois **seulement**, était seule.*

(Fait divers, *Le Figaro* 16/06/1971)

Dans cet article de presse, où un couple de riches américains se fait dévaliser, le modalisateur *seulement* convoque un ensemble de discours, que chacun peut imaginer, faisant planer un doute quant à l'honnêteté de l'employée de maison du même coup suspectée de complicité dans le cambriolage. La suite de l'article confirme cette appréciation par l'existence de conditionnels à valeur polyphonique ou encore par un autre modalisateur dans *le système de fermeture automatique* [de l'ascenseur] *était tombé mystérieusement en panne*, adossant également cet énoncé à des discours non formulés. Ces discours que chacun peut reconstruire sont du type : "peut-on avoir confiance en une personne recrutée depuis peu ?", "les choses ne sont plus ce qu'elles étaient", etc. Dans cette convocation de lieux communs et de prêts à porter discursifs chacun peut effectuer sa propre reconstitution et il y a fort à parier que les lecteurs de ce journal auront tendance à s'appuyer sur un fonds idéologique plus ou moins partagé.

## (6)

*Patrick Devedjian, à propos de la directive Bolkestein (« Nouvel Obs », 31/3) : « Elle n'est pas forcément porteuse de dumping social ». L'électeur appréciera le « forcément ». Le Canard Enchaîné du 26/01/2005*

Cette "brève", relevée dans la rubrique "Minimares", souligne le *forcément* employé par P. Devedjian. Deux phénomènes complémentaires contribuent ici à convoquer un débat auquel le politicien fait allusion, d'abord par la négation qui met en scène l'opinion opposée, *elle est porteuse de dumping social*, ensuite par le modalisateur *forcément* qui convoque des discours non explicités auxquels il associe l'énoncé négatif. Toutefois, l'opacification du sémantisme du modalisateur, ne se combine pas de manière heureuse avec l'assertion négative que le locuteur veut défendre. Il en résulte un effet surprenant dans la mesure où le discours qu'il tentait d'anéantir par la négation se voit au moins partiellement reconnu dans son bien fondé par l'usage du modalisateur.

Dans ce jeu d'une double convocation de formations discursives, le brouillage qu'entraîne le modalisateur semble confirmer les craintes exprimées par les discours adverses. C'est cette reconnaissance, du bien fondé des discours contre la directive en question, que souligne ici l'organe de presse.

#### 4.2. Les leurres dialogiques

La notion de "leurre" proposée par C. Maury-Rouan (2001) permet d'appréhender l'usage trompeur de certaines marques discursives. L'exemple le plus courant consiste, pour un locuteur ne disposant pas d'arguments convaincants, de donner un tour argumentatif à son discours en l'assortissant d'un nombre élevé de connecteurs argumentatifs. La prolifération de ces formes témoigneraient alors d'une volonté, largement non consciente, de donner une allure argumentative à un discours peu persuasif.

Le sujet qui communique ne verbalise pas tous les éléments d'une situation sur laquelle il s'appuie, éléments qui contribuent cependant à donner du sens à sa production. De même, il n'éprouvera pas le besoin d'explicitier tous les savoirs qu'il peut supposer partagés ni même toutes les opinions à partir desquelles il va orienter son discours. Il peut également ne pas souhaiter verbaliser les éléments d'un débat sur lequel il ancre pourtant son intervention. Ce dialogue à vaste échelle, qui précède ses productions, constitue un contexte décisif dans la construction de la signification. La non verbalisation de ce contexte témoigne du fait qu'il n'apparaîtrait pas nécessaire de le convoquer dans la mesure où chaque interlocuteur pourrait en reconstruire des éléments ou tout au moins s'en faire une idée. Par leur ancrage dialogique les modalisateurs convoquent donc des discours absents. Ces discours relèvent de la doxa, de savoirs supposés partagés, de connaissances qui constituent les dimensions cognitives, culturelles et sociales indispensables pour construire du sens et pour permettre le fonctionnement de la communication. Dans l'exemple 5, donné plus haut, l'usage de *seulement* ancre l'énoncé de l'organe de presse sur des discours non explicités mais néanmoins réels. Si rien n'oblige l'interlocuteur à épouser

les opinions du locuteur en matière de liens dialogiques, il devra cependant, pour donner du sens, construire son propre réseau de relations intertextuelles pour parvenir à un sens. Dans ce travail de donation de sens, le sujet pourra être conduit à imaginer le réseau relationnel sur lequel semble fonctionner son partenaire et s'en dissocier sans nécessairement avoir à expliciter les points de vue en présence. Les modalisateurs jouent donc un rôle essentiel en réinsérant les discours d'un épisode interactif au sein de ce courant de communication ininterrompu qui fonde leur existence. Faire l'impasse sur cette dimension reviendrait à considérer chacun de ces épisodes comme des objets autonomes ne devant leur signification qu'à leurs dispositions internes. Autant dire qu'il s'agirait alors d'une véritable régression dans l'appréhension du langage et de la communication.

Toutefois, il arrive assez souvent qu'un locuteur, en utilisant des modalisateurs, veuille donner l'impression qu'il adosse son discours à des opinions et des raisonnements antérieurs sans que la possibilité soit laissée d'établir des liens dialogiques sous-jacents au discours reçu. Ces modalisateurs apparaissent dès lors comme des sortes de tics destinés à donner de manière factice de la consistance à un discours. Bien évidemment, le locuteur, au-delà de difficultés rencontrées dans la conduite d'une tâche discursive, n'a probablement pas conscience qu'il utilise des leurres.

Nous avons ainsi relevé, dans un colloque scientifique, une prolifération inhabituelle de *justement* qui, dans la bouche d'un locuteur en difficulté, cherchaient vainement à valoriser et asseoir ses propos sur une intertextualité qui n'apparaissait pas envisageable. Mais l'exemple le plus savoureux nous vient d'une étude statistique portant sur les discours des Présidents de la cinquième République française, conduite par Damon Mayaffre (2004). Ce dernier a constaté que l'adverbe *naturellement* revenait tous les 500 mots dans les discours de Jacques Chirac au point que, prenant connaissance de cette étude, *Le Canard Enchaîné* du 26 janvier 2005 parlait de « vedette absolu du discours chiraquien » lui servant, notamment, à affirmer une chose et son contraire. Voici donc un exemple de leurre dialogique :

(7)

« Le quinquennat, sous une forme ou sous une autre, serait une erreur, et donc je ne l'approuverai pas » (Jacques Chirac, entretien télévisé, 14/7/1999)

« Le problème est de savoir si l'on peut réduire la durée du mandat présidentiel, ce à quoi je n'ai, **naturellement**, jamais été hostile » (Jacques Chirac, entretien télévisé, 5/6/2000)

Ce *naturellement* qui, en tant que commentaire réflexif, accompagne la verbalisation de sa non hostilité vis-à-vis du quinquennat, provoque la recherche d'univers discursifs antérieurs sur lesquels le Président pourrait asseoir cette nouvelle conviction. S'agissant d'un jugement personnel le concernant, l'interlocuteur va être amené à imaginer l'existence de discours antérieurs de ce locuteur allant dans cette direction. Or, ce discours de juin 2000 est, semble-t-il, le premier discours officiel verbalisant cette position comme en témoigne le discours encore plus officiel du 14 juillet précédent. Les interlocuteurs vont alors envisager l'existence de discours antérieurs qui pourraient accompagner cette nouvelle conviction. Or, les efforts effectués pour trouver des énoncés fondateurs, sur lesquels sa nouvelle résolution pourrait s'enchaîner, ne débouchent pas sur la reconstitution d'univers dialogiques auxquels il aurait pu être associé. Le seul effet visible de ce modalisateur concerne l'effacement, comme par magie, de ses propres discours antérieurs sur la question. Cet artifice consistant à asseoir sa résolution dans une continuité dialogique évidente mais non reconstituable a conduit ce même *Canard Enchaîné* à titrer sur toute la largeur d'une page intérieure « une analyse scientifique du culot de Chirac ». Cette dénonciation du leurre illustre clairement le fait qu'il est possible d'enchaîner sur des discours non explicités dès lors que chacun peut, à sa manière, en recomposer ou simplement en imaginer l'existence. Mais, lorsque les interlocuteurs ne parviennent pas à trouver de possibles

ancrages vis-à-vis de discours antérieurs, le modalisateur apparaît comme un artifice trompeur, un leurre.

## 5. CONCLUSION

Le concept de modalisation se révèle être beaucoup plus qu'un commentaire réflexif porté sur un énoncé dans le cadre d'un dédoublement énonciatif. Il marque l'ancrage de l'énoncé modalisé au sein du discours en permettant la connexion entre des fragments discursifs. Mais sa fonction la plus essentielle consiste à relier l'énoncé modalisé à tout un ensemble de discours non explicités, mais néanmoins envisageables et donc réels, sur lesquels s'appuie le locuteur pour donner du sens à son énonciation. Peu importe que les acteurs de la communication ne reconstituent pas les mêmes filiations dialogiques et, par conséquent, ne construisent pas les mêmes sens. La participation des modalisateurs au sens est alors paradoxale : d'un côté ils confèrent du sens par l'établissement de liens dialogiques, mais d'un autre, en n'explicitant pas ces discours antérieurs, ils laissent la liberté aux actants de reconstruire leurs propres réseaux. Il en résulte que l'opacification du sémantisme, produite par l'usage de modalisateurs, provient autant du dédoublement énonciatif du locuteur que de cette relative indécision des univers de discours convoqués que chacun peut actualiser à sa manière. En fin de compte, l'important consiste à pouvoir donner du sens. Dans le cas des leures dialogiques où, en raison même du discours prêté au locuteur, aucune filiation dialogique ne semble envisageable, le discours ne saurait prendre une signification qui tirerait avantage de son intégration et d'une confrontation à de discours antérieurs. Un autre usage de la modalisation, qui peut facilement tourner au leurre, consiste pour un locuteur à multiplier les modalisateurs afin de donner l'impression d'une distanciation vis-à-vis de ses propos et à se construire ainsi l'image d'un sujet mesuré maître de ses propos et de la communication. La modalisation est donc un concept qui concerne aussi bien le grain fin de l'analyse énonciative, la dimension dialogique de la communication que

les fonctionnements cognitifs du langage. Elle constitue donc un outil essentiel pour une analyse multidimensionnelle des discours qui associe l'ensemble des niveaux d'analyse et permet à la linguistique de participer à la construction de savoirs interdisciplinaires sur la communication sans jamais renoncer à ce qui fait sa spécificité.

## BIBLIOGRAPHIE

ARRIVE Michel, GADET Françoise, GALMICHE M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", *Langages* n°73, 98-111.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1990, "La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs", In Berrendonner et Parret (éds), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1998, "Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet", in Vion R., 1998, (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, 63-79.

BAKHTINE Mikhaïl, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit

BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel

BALLY Charles, 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke AG Verlag, 4ème édition revue et corrigée, 1965

BALLY Charles, 1942, "Syntaxe de la modalité explicite", *Cahiers Ferdinand de Saussure* II, 3-13

CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil

CREISSELS Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France

DIK Simon, 1997, *The Theory of Functionnal Grammar - Part I : The Structure of the Clause*, Berlin, Mouton de Gruyter

DUBOIS Jean, et al, 1973, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse

DUCROT Oswald, 1980, *Les mots du discours*, Paris, Editions de Minuit

DUCROT Oswald, 1984, “ Esquisse d’une théorie polyphonique de l’énonciation ”, in *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.

DUCROT Oswald, 1989, “ Enonciation et polyphonie chez Charles Bally ”, in *Logique, structures, énonciation*, Paris, Editions de minuit, 165-191.

DUCROT Oswald, 1993, “ A quoi sert le concept de modalité ? ”, in Dittmar, N. & Reich, A. (éds.), *Modalité et Acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129

HALLIDAY M.A.K., 1994, *Introduction to functional grammar*, London, Edward Arnold, 2th edition

LE QUERLER Nicole, 1996, *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen

MAURY-ROUAN Claire, 2001, “ Le flou des marques de discours est-il un inconvénient ? ” in <marges-linguistiques.com> n°2. A paraître in R. Vion (éd.), *Approches interactives des faits de langues*, L’Harmattan, 2 volumes

MAYAFFRE Damon, 2004, *Paroles de Président - Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*, Honoré Champion, Politique

MEUNIER André, 1974, “ Modalités et communication “, *Langue française* 21, 8-25

NØLKE Henning, 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé.

NØLKE Henning, 2001, *Le regard du locuteur 2*, Paris, Éditions Kimé.

PALMER F.R., 1986, *Mood and Modality*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 1.

POTTIER Bernard, 1992, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette supérieur

RABATEL Alain, 2004a, (éd), *Effacement énonciatif et discours rapportés*, revue *Langages* n°156, Larousse

RABATEL Alain, 2004b, “L’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques” in A. Rabatel 2004 (éd), 3-17

RABATEL Alain, 2004c, “Stratégies d’effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville”, in A. Rabatel 2004 (éd), 18-33

ROSSARI Corinne, 1997, *Les opérations de reformulation*, Berne, Peter Lang

ROULET Eddy et Al., 1985, *L’articulation du discours en français contemporain*. Berne, Peter Lang.

ROULET Eddy, 2001, “ L’organisation énonciative et l’organisation polyphonique” in Roulet E., Filliettaz L., Grobet A., *Un modèle et un instrument d’analyse de l’organisation du discours*, Berne, Peter Lang, 277-305

ROUVEYROL laurent, MAURY-ROUAN Claire, VION Robert, 2005, “A linguistic toolbox for discourse analysis : towards a multidimensional handling of verbal interaction”, *Discourse Studies*, vol. 7, n°3, 289-313

TOURNADRE Nicolas, 2004, “Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM” *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 2004, tome 99 fascicule I, 7-68

VION Robert, 1995, “La gestion pluridimensionnelle du dialogue”, in *Cahiers de Linguistique Française* n°17, Université de Genève, 179-203.

VION Robert, 2001a, “Effacement énonciatif et stratégies discursives”, in A. Joly & M. De Mattia (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Textes recueillis en Hommage à René Rivara*, Paris, Ophrys, 331-354.

VION Robert, 2001b, “ Modalités, modalisations et activités langagières ” in Vion R., (éd.), *Approches interactives des faits de langues*, revue cybernétique *Marges Linguistiques* n°2 <marges-linguistiques.com>, 209-231, 2 volumes à paraître chez l’Harmattan en 2005

VION Robert, 2003a, “ Le concept de modalisation. Vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités ”, *Travaux du Cercle des Linguistes Aixois*, n° 18, Aix-en-Provence, Presses de l’université de Provence, 209-229

VION Robert, 2003b, “ Modalisations et modalités dans le discours ” Actes du XVIIème congrès international des linguistes, Prague 2003, CD-Rom Elsevier.

VION Robert, 2004, “Modalités, modalisations et discours représentés” in *Langages*, n° 156 Alain Rabatel (direction) : *Effacement énonciatif et discours rapportés*, 96-110

VION Robert, 2005, “ Modalités, modalisations, interaction et dialogisme ” in J. Brès, P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds) : *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, De Boeck Duculot, 143-156

VION Robert, 2006a, “ Modalisation, dialogisme et polyphonie ” in Laurent Perrin, 2005, (éd) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* Collection *Recherches Linguistiques* n°28, Université de Metz, 105-123

VION Robert, 2006b, “Reprise et modes d’implication énonciative”, Paris, *La Linguistique*, vol. 2006/2, n°42, *La reprise et ses fonctions*, 11-25

VITTRANT Alice, 2004, *La modalité et ses corrélats en birman dans une perspective comparative*, Thèse présentée à l’Université de Paris 8, Vincennes-Saint-Denis

VITTRANT Alice, (à paraître), “La modalité dans une approche typologique”, in A.H. Ibrahim (éd), *La typologie en France Aujourd’hui*